RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 15/12/2021

Décès d’enfants suite à l’ingestion accidentelle de méthadone – Rappels des règles de bon usage

Information destinée aux médecins généralistes, aux oncologues, aux médecins exerçant dans des centres de prise en charge de la douleur, aux médecins exerçant en centres de soins d’accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), aux médecins exerçant dans les services hospitaliers spécialisés en addictologie, aux psychiatres, aux médecins d’unités sanitaires en milieu pénitentiaire (UCSA, SMPR, USHI, USHA) et aux pharmaciens d’officine et hospitaliers.

Depuis mai 2021, deux nouveaux cas de décès chez des enfants ont été notifiés à la suite d’une ingestion accidentelle de méthadone prescrite à leurs parents.
Chez l’enfant l’ingestion accidentelle de méthadone peut entrainer son décès.

Les professionnels de santé doivent **à chaque consultation et à chaque dispensation** :

- **rappeler à leurs patients et leur entourage** qu’il est impératif, pour la sécurité des enfants et des adolescents :
- **de toujours tenir ces médicaments hors de la vue et de la portée des enfants** , en les conservant dans un endroit fermé, si possible en hauteur et à clef,
- **de ne pas ouvrir à l’avance** le flacon ou les blisters de méthadone,
- **de ne pas prendre ces médicaments devant eux**,
- **de contacter immédiatement un service d’urgence (15, 18 ou 112) en cas d’ingestion ou de suspicion d’ingestion**. La naloxone en solution pour pulvérisation nasale, qui dispose d’une Autorisation de Mise sur le Marché chez les plus de 14 ans, peut être administrée.
- **remettre à leurs patients les brochures de bon usage de la méthadone** disponibles sur le site Internet de l’ANSM ou sur demande auprès du laboratoire.

Télécharger la lettre aux professionnels de santé



PUBLIÉ LE 15/12/2021

Décès d’enfants suite à l’ingestion accidentelle de méthadone : rappel des règles de bon usage

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE